



## INSCRIPTION AUX TAP

05 novembre au 21 décembre

Nom - Prénom :

Adresse mail :

### Les inscriptions aux TAP sont obligatoires :

- Un enfant qui n'est pas inscrit aux TAP n'est pas sous la responsabilité de la collectivité,
- L'inscription permet la mise en place des activités selon le nombre d'enfants.

**Les enfants, dont la fiche n'aura pas été retournée avant le mercredi 17 octobre, ne seront pas accueillis aux TAP.**

	lundi	mardi	jeudi	vendredi
Du 05 au 09 novembre				
Du 12 au 16 novembre				
Du 19 au 23 novembre				
Du 26 au 30 novembre				
Du 03 au 07 décembre				
Du 10 au 14 décembre				
Du 17 au 21 décembre				

**Par dépôt uniquement à l'accueil ou dans la boîte aux lettres de la mairie ou par mail [enfancejeunesse@hautegoulaine.fr](mailto:enfancejeunesse@hautegoulaine.fr)**

Signature